

RAPPORT ANNUEL DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

Pour la période terminée le 31 décembre 2025

Portefeuille privé d'actions mondiales

Portefeuille privé d'actions de marchés mondiaux BNI

Notes sur les énoncés prospectifs

Le présent rapport peut contenir des énoncés prospectifs portant sur le fonds, son rendement dans l'avenir, ses stratégies ou perspectives ou sur des circonstances ou événements futurs. Ces énoncés prospectifs comprennent, entre autres, des énoncés à l'égard de nos croyances, plans, attentes, estimations et intentions. L'utilisation des termes « prévoir », « compter », « anticiper », « estimer », « supposer », « croire », et « s'attendre » et autres termes et expressions similaires désignent des déclarations prospectives.

De par leur nature, les énoncés prospectifs supposent que nous élaborions des hypothèses et comportent des incertitudes et des risques inhérents. Par conséquent, il existe un risque que les projections expresses ou implicites contenues dans ces énoncés prospectifs ne se réalisent pas ou qu'elles se révèlent inexactes dans l'avenir. Divers facteurs pourraient faire en sorte que les résultats, les conditions ou les événements futurs varient sensiblement par rapport aux objectifs, aux attentes, aux estimations ou aux intentions figurant dans les énoncés prospectifs. Ces écarts peuvent être causés notamment par des facteurs tels que les changements dans la conjoncture économique et financière canadienne et mondiale (en particulier les taux d'intérêt, les taux de change et les cours des autres instruments financiers), les tendances du marché, les nouvelles dispositions réglementaires, la concurrence, les changements technologiques et l'incidence éventuelle de conflits et autres événements internationaux.

La liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive. Avant de prendre toute décision de placement, les investisseurs et les autres personnes qui se fondent sur les énoncés prospectifs devraient soigneusement considérer les facteurs mentionnés ci-dessus ainsi que d'autres facteurs. Le lecteur ne devrait pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs et devrait être conscient que nous n'avons pas l'intention de mettre à jour les énoncés prospectifs à la suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autres circonstances, à moins que la législation applicable prévoie une telle obligation.

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers, mais non les états financiers annuels complets du fonds d'investissement. Vous pouvez obtenir les états financiers annuels du fonds gratuitement, sur demande, en appelant au 514 871-2082 ou au 1 888 270-3941, en nous écrivant à Service-conseil Banque Nationale Investissements, 800, rue Saint-Jacques, bureau 44331, Montréal, Québec, H3C 1A3, en consultant notre site Internet www.bninvestissements.ca, en consultant le site Internet de SEDAR+ au www.sedarplus.ca, ou en communiquant avec votre conseiller. Vous pouvez également obtenir de cette façon les politiques et les procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle sur le fonds.

Analyse du rendement par la direction

Objectif et stratégies de placement

Le Portefeuille privé d'actions de marchés mondiaux BNI a comme objectif de placement d'assurer une appréciation du capital à long terme en investissant principalement dans un ensemble diversifié d'organismes de placement collectif d'actions mondiales (qui peuvent inclure des fonds négociés en bourse (« FNB »)).

Le fonds dispose de la souplesse voulue pour investir dans différents secteurs, catégories d'actifs et régions géographiques. Le fonds peut également investir dans des fonds sous-jacents qui détiennent des actions de sociétés à petite capitalisation et peut de temps à autre effectuer des placements directement dans des titres de participation canadiens, des titres de participation américains et des titres à revenu fixe. Le fonds peut investir jusqu'à 25 % de son actif net dans des titres de marchés émergents.

Risques

Le risque global d'un investissement dans le fonds reste tel qu'il est décrit dans le prospectus simplifié ou les modifications de celui-ci, et dans l'aperçu du fonds.

Résultats d'exploitation

Le Portefeuille privé d'actions de marchés mondiaux BNI a été lancé le 13 juin 2025, et la valeur liquidative du fonds était de 2 199 milliards de dollars au 31 décembre 2025. Nous ne présentons pas le rendement des placements d'un fonds offert depuis moins d'un an.

Certaines séries du fonds peuvent, le cas échéant, verser des distributions selon un taux établi par le gestionnaire. Ce taux peut être modifié occasionnellement par le gestionnaire. Si le montant total des distributions versées par de telles séries est supérieur à la part de revenu net et de gains en capital nets réalisés affectée à ces séries, la différence sera comptabilisée à titre de remboursement de capital. Selon le gestionnaire, le versement de distributions sous forme de remboursement de capital par de telles séries du fonds n'a pas d'incidence significative sur la capacité du fonds à mettre en œuvre sa stratégie de placement et à atteindre son objectif de placement.

En 2025, la résilience de l'économie mondiale et l'absence d'une remontée inquiétante de l'inflation ont permis aux marchés boursiers de maintenir une trajectoire haussière, enregistrant ainsi des gains supérieurs à la moyenne pour une troisième année consécutive.

Plus spécifiquement, les actions mondiales (+22,9 % pour le MSCI ACWI) ont affiché une performance supérieure à leur moyenne historique et loin devant l'univers obligataire canadien (+2,4 %). Contrairement à 2024, le leadership boursier de 2025 a été fermement en dehors des États-Unis. En effet, le S&P 500 (+17,9 %) a sous-performé de manière importante le S&P/TSX (+31,7 %), le MSCI EAEO (+31,9 %) et le MSCI Marchés émergents (+34,4 %). Au Canada, le S&P/TSX a été supporté entre autres par la performance spectaculaire des aurifères dans un contexte de très forte appréciation du prix de l'or (+62,5 %).

Du côté des titres à revenu fixe, l'appétit pour le risque a favorisé les obligations corporatives canadiennes (+4,3 %) par rapport aux obligations gouvernementales (+2,0 %). Même constat aux États-Unis, où les titres High Yield (+8,5 %) ont surperformé les bons du Trésor (+6,2 %). Enfin, le dollar américain s'est déprécié de manière importante (-9,4 % pour l'indice DXY) durant l'année, dans le contexte des nouveaux tarifs douaniers de l'administration Trump et d'une détérioration du sentiment des investisseurs vis-à-vis les actifs américains.

Le portefeuille privé d'actions de marchés mondiaux BNI a sous-performé son indice de référence, le MSCI Monde. Parmi les facteurs qui ont le plus pesé sur la performance, citons l'exposition du fonds au FNB de revenu d'actifs réels mondiaux BNI, qui a sous-performé l'indice de référence en raison de la surpondération des infrastructures technologiques au détriment des aéroports et de la sélection de titres dans les services publics de gaz et les aéroports. Le Fonds d'actions canadiennes à faible volatilité SmartBeta BNI a également connu des difficultés en raison de la performance du marché concentrée les titres aurifères. Le Fonds d'actions américaines SmartData BNI a néanmoins été un contributeur, affichant un rendement supérieur à son indice de référence grâce à une bonne sélection de titres, principalement dans les secteurs de l'industrie et des matériaux.

Événements récents

Le Fonds a vendu ses positions dans le Fonds d'actions canadiennes à faible volatilité SmartBeta BNI et a augmenté la pondération du Fonds indiciel d'actions américaines BNI. Ce changement a eu une incidence positive sur le rendement du portefeuille, car le Fonds indiciel d'actions américaines BNI a affiché un meilleur rendement pendant le reste de la période.

Le Fonds est surpondéré sur le marché américain au détriment des marchés internationaux.

Pour 2026, le scénario de base du gestionnaire prévoit une croissance économique soutenue en 2026, favorisée par l'assouplissement monétaire et des mesures fiscales expansionnistes. Toutefois, des risques demeurent, à la baisse comme à la hausse. Du côté négatif, une détérioration supplémentaire du marché du travail s'avérerait problématique, surtout si la dynamique actuelle de « faibles embauches et faibles licenciements » évoluait vers des mises-à-pied plus importantes. Du côté positif, des gains de productivité supérieurs aux attentes grâce aux investissements dans l'intelligence artificielle pourraient soutenir la croissance économique tout en contenant les pressions inflationnistes. Cependant, avec autant de mesures accommodantes en cours, toute déception sur le front de la productivité pourrait raviver les craintes de surchauffe économique.

Opérations entre parties liées

Les rôles et responsabilités de la Banque Nationale du Canada (la « Banque ») et de ses filiales en ce qui concerne le fonds se résument comme suit :

Fiduciaire

Trust Banque Nationale inc. (« TBN »), une filiale en propriété exclusive directe et indirecte de la Banque, est le fiduciaire du fonds. À ce titre, il est propriétaire en droit des placements du fonds.

Dépositaire et registraire

Société de fiducie Natcan (« SFN ») agit à titre d'agent chargé de la tenue des registres des titres de séries de fonds communs de placement du fonds et des noms des porteurs. SFN agit également à titre de dépositaire pour le fonds. Les frais découlant des services exécutés par SFN à titre de dépositaire sont fonction de la tarification usuelle en vigueur de SFN.

Mandataire chargé des prêts de titres

SFN agit à titre de mandataire d'opérations pour le compte du fonds dans l'administration des opérations de prêts de titres conclues par le fonds. SFN est membre du même groupe que le gestionnaire.

Gestionnaire du fonds

Le fonds est géré par Banque Nationale Investissements inc. (« BNI »), laquelle est une filiale en propriété exclusive indirecte de la Banque. Ainsi, BNI fournit ou s'assure que soient fournis tous les services généraux administratifs et de gestion requis par le fonds dans ses opérations courantes, incluant notamment les conseils en placement, l'établissement de contrats de courtage relatifs à l'achat et à la vente du portefeuille de placement, la tenue des livres et registres et autres services administratifs requis par le fonds.

Le gestionnaire assume les charges opérationnelles variables du fonds autres que les « frais du fonds » (définis plus loin) en contrepartie de frais d'administration à taux fixe pour chacune des séries du fonds.

Les frais d'administration correspondent à un pourcentage précis de la valeur liquidative de chaque série du fonds, et sont calculés et versés de la même manière que les frais de gestion. Les charges opérationnelles variables payables par le gestionnaire comprennent : les coûts liés au service d'agent des transferts et à la tenue de dossiers; les coûts liés à la garde de valeurs; les frais comptables et les frais d'évaluation; les frais d'audit et les frais juridiques; les coûts de préparation et de distribution des états financiers, des prospectus simplifiés, des notices annuelles, des aperçus du fonds, du matériel de communication continue et de toute autre communication aux porteurs de parts; et les coûts des services fiduciaires liés aux régimes fiscaux enregistrés, selon le cas.

En plus des frais d'administration, le fonds doit également assumer certains frais du fonds, notamment : les taxes (notamment, la TPS, la TVH et l'impôt sur le revenu); les coûts afférents à la conformité, y compris tout changement apporté aux exigences gouvernementales et réglementaires après le 1^{er} août 2013; les frais d'intérêts et le coût d'emprunt; les coûts relatifs à des services externes généralement non facturés dans le secteur canadien des fonds communs de placement en date du 1^{er} août 2013; les coûts liés au comité d'examen indépendant, dont la rémunération de ses membres, leurs frais de déplacement, leurs primes d'assurance et les coûts associés à leur formation continue; et les charges opérationnelles variables engendrés en marge des activités habituelles du fonds.

Le gestionnaire peut décider, de temps à autre et à son entière discrétion, d'absorber une partie des frais de gestion, des frais d'administration et des frais du fonds d'une série.

Tel qu'il est décrit sous la rubrique *Frais de gestion*, le fonds paie des frais de gestion annuels à BNI en contrepartie de ses services.

Gestionnaire de portefeuille

Le gestionnaire a nommé Banque Nationale Investissements inc. (« BNI »), filiale en propriété exclusive indirecte de la Banque, pour qu'elle agisse à titre gestionnaire de portefeuille pour le fonds. BNI agit à titre de gestionnaire et de gestionnaire de portefeuille du fonds.

Distribution et rémunération des courtiers

Financière Banque Nationale inc. (« FBN ») agit à titre de placeur principal pour les séries Conseillers, F, F5 ou T5 du fonds. FBN peut recevoir, selon la série distribuée, une commission mensuelle représentant un pourcentage de la valeur quotidienne moyenne des titres détenus par ses clients.

Banque Nationale Épargne et Placements Inc. (« BNEP ») agit à titre de placeur principal pour les séries N et NR du fonds. Les commissions de suivi sont couvertes par les honoraires de services de la Gestion privée de patrimoine BNI, lesquels sont payés directement par les épargnants.

Frais de courtage

Le fonds peut verser à une société affiliée à BNI des commissions de courtage aux taux du marché. Les frais de courtage imputés au fonds au cours de l'exercice s'établissent comme suit :

	Exercice terminé le 31 décembre 2025
Total des frais de courtage	113 295 \$
Frais de courtage payés à Financière Banque Nationale	113 295 \$

Approbatons et recommandations du comité d'examen indépendant

Le fonds s'est appuyé sur les instructions permanentes de son Comité d'examen indépendant, en regard d'une ou plusieurs des opérations entre parties liées suivantes :

- l'achat ou la détention de titres d'un émetteur apparenté, notamment ceux de la Banque Nationale du Canada;
- l'investissement dans les titres d'un émetteur lorsqu'une entité apparentée au gestionnaire agit à titre de preneur ferme à l'occasion du placement ou en tout temps au cours de la période de 60 jours suivant la fin du placement;
- l'achat ou la vente de titres à un autre fonds d'investissement géré par le gestionnaire ou une société du même groupe;
- l'achat ou la vente, auprès de courtiers apparentés qui sont des courtiers principaux sur le marché des titres de créance canadiens, de titres de créance sur le marché secondaire (conformément à une dispense obtenue des Autorités canadiennes en valeurs mobilières);
- la conclusion des transactions sur devises étrangères (incluant des transactions au comptant, appelées « spot transactions », et des transactions à terme) avec la Banque Nationale du Canada.

Le gestionnaire a mis en oeuvre des politiques et des procédures afin de s'assurer que les conditions applicables à chacune des opérations mentionnées ci-dessus soient remplies. Les instructions permanentes applicables exigent que ces opérations soient réalisées conformément aux politiques de BNI. Ces dernières prévoient notamment que les décisions de placement liées à ces opérations entre parties liées doivent être prises libres de toute influence d'une entité apparentée à BNI et sans tenir compte d'aucune considération se rapportant à une entité apparentée à BNI. De plus, les décisions de placement doivent correspondre à l'appréciation commerciale du gestionnaire de portefeuille, sans influence de considérations autres que l'intérêt du fonds, et doivent aboutir à un résultat équitable et raisonnable pour le fonds.

Service fiduciaire des régimes enregistrés

TBN reçoit un montant fixe par compte enregistré pour les services fournis à titre de fiduciaire des régimes enregistrés.

Services administratifs et opérationnels

Certains services au fonds ont été délégués par le gestionnaire du fonds, BNI, à Trust Banque Nationale inc. (« TBN »), une filiale en propriété exclusive directe et indirecte de la Banque. Ceci comprend les services de comptabilité, d'information financière et d'évaluation de portefeuille. Les frais engagés pour ces services sont payés à TBN par le gestionnaire du fonds.

Frais de gestion

Le fonds verse des frais de gestion annuels au gestionnaire du fonds en contrepartie de ses services de gestion. Puisque le fonds investit dans des fonds sous-jacents, les frais devant être versés dans le cadre de la gestion des fonds sous-jacents s'ajoutent à ceux que le fonds doit verser. Toutefois, le gestionnaire du fonds s'assure que le fonds ne verse pas de frais de gestion (ou d'exploitation) qui, pour une personne raisonnable, se trouveraient à dédoubler les frais à payer par le fonds sous-jacent pour le même service.

Ces frais sont calculés selon un pourcentage de la valeur liquidative quotidienne du fonds avant les taxes applicables et sont versés mensuellement. Sous la rubrique *Distribution*, les frais incluent la rémunération du courtier soit les commissions de suivi annuelles maximales et les commissions de vente versées aux courtiers. Sous la rubrique *Autres*, les frais couvrent principalement les services de gestion de placement, de conseils en placement et d'administration générale ainsi que les services rapportant un bénéfice.

Les frais de gestion payés par le fonds ne couvrent que la gestion de placement des fonds, soit les frais liés à la gestion de portefeuille des fonds faisant partie des profils de la Gestion privée de patrimoine BNI (« GPP »). Les services d'administration générale ainsi que les commissions de suivi et de vente versées aux courtiers sont couverts par les honoraires de services de la GPP, lesquels sont payés directement par les épargnants. La ventilation des services fournis en contrepartie des frais de gestion, exprimée en pourcentage approximatif des frais de gestion, se présente comme suit :

Série	Frais de gestion	Distribution	Autres ⁽¹⁾
Série F	0,85 %	—	100,00 %
Série N et Série NR*	0,75 %	—	100,00 %

⁽¹⁾ Comprend tous les frais liés aux services de gestion, de conseils en placement et d'administration générale ainsi que les services rapportant un bénéfice.

^(*) Pour les Séries N et NR, offertes uniquement aux épargnants participant au service de Gestion privée de patrimoine BNI (« GPP »), les frais de gestion ne couvrent que la gestion de placement des fonds, soit les frais liés à la gestion de portefeuille des fonds faisant partie des profils de la GPP. Les services d'administration générale ainsi que les commissions de suivi et de vente versées aux courtiers sont couverts par les honoraires de services de la GPP, lesquels sont payés directement par les épargnants.

Rendement passé

Aucune information n'est fournie sur le rendement des placements d'un fonds offert depuis moins d'un an.

Faits saillants financiers

Les tableaux qui suivent font état des données financières clés concernant le fonds et ont pour objet de vous aider à comprendre ses résultats financiers pour les périodes comptables indiquées.

Série F

Actif net par part⁽¹⁾

Début des opérations : 13 juin 2025

Période comptable terminée	2025 31 décembre
Actif net au début de la période comptable indiquée (\$) ⁽⁴⁾	10,00
Augmentation (diminution) attribuable à l'exploitation (\$)	
Total des revenus	0,15
Total des charges	(0,06)
Gains (pertes) réalisé(e)s	0,29
Gains (pertes) non réalisé(e)s	0,35
Augmentation (diminution) totale attribuable à l'exploitation (\$) ⁽²⁾	0,73
Distributions (\$)	
du revenu net de placement (sauf les dividendes)	—
des dividendes	0,05
des gains en capital	0,18
remboursement de capital	—
Distributions annuelles totales (\$) ⁽³⁾	0,23
Actif net à la fin de la période comptable indiquée (\$) ⁽⁴⁾	10,84

Ratios et données supplémentaires

Période comptable terminée	2025 31 décembre
Valeur liquidative totale (en milliers de \$) ⁽⁵⁾	8 055
Nombre de parts en circulation ⁽⁵⁾	743 010
Ratio des frais de gestion (%) ⁽⁶⁾	1,15
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge (%)	1,31
Ratio des frais d'opérations (%) ⁽⁷⁾	0,08
Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽⁸⁾	18,87
Valeur liquidative par part (\$)	10,84

Séries N

Actif net par part⁽¹⁾

Début des opérations : 13 juin 2025

Période comptable terminée	2025 31 décembre
Actif net au début de la période comptable indiquée (\$) ⁽⁴⁾	10,00
Augmentation (diminution) attribuable à l'exploitation (\$)	
Total des revenus	0,13
Total des charges	(0,05)
Gains (pertes) réalisé(e)s	0,20
Gains (pertes) non réalisé(e)s	0,72
Augmentation (diminution) totale attribuable à l'exploitation (\$) ⁽²⁾	1,00
Distributions (\$)	
du revenu net de placement (sauf les dividendes)	—
des dividendes	0,06
des gains en capital	0,18
remboursement de capital	—
Distributions annuelles totales (\$) ⁽³⁾	0,24
Actif net à la fin de la période comptable indiquée (\$) ⁽⁴⁾	10,84

Ratios et données supplémentaires

Période comptable terminée	2025 31 décembre
Valeur liquidative totale (en milliers de \$) ⁽⁵⁾	2 166 597
Nombre de parts en circulation ⁽⁵⁾	199 900 380
Ratio des frais de gestion (%) ⁽⁶⁾	1,14
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge (%)	1,30
Ratio des frais d'opérations (%) ⁽⁷⁾	0,07
Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽⁸⁾	18,87
Valeur liquidative par part (\$)	10,84

Série NR

Actif net par part⁽¹⁾

Début des opérations : 13 juin 2025

Période comptable terminée	2025
	31 décembre
Actif net au début de la période comptable indiquée (\$) ⁽⁴⁾	10,00
Augmentation (diminution) attribuable à l'exploitation (\$)	
Total des revenus	0,13
Total des charges	(0,05)
Gains (pertes) réalisé(e)s	0,20
Gains (pertes) non réalisé(e)s	0,70
Augmentation (diminution) totale attribuable à l'exploitation (\$) ⁽²⁾	0,98
Distributions (\$)	
du revenu net de placement (sauf les dividendes)	—
des dividendes	0,06
des gains en capital	0,18
remboursement de capital	0,19
Distributions annuelles totales (\$) ⁽³⁾	0,43
Actif net à la fin de la période comptable indiquée (\$) ⁽⁴⁾	10,65

Ratios et données supplémentaires

Période comptable terminée	2025
	31 décembre
Valeur liquidative totale (en milliers de \$) ⁽⁵⁾	21 918
Nombre de parts en circulation ⁽⁵⁾	2 057 932
Ratio des frais de gestion (%) ⁽⁶⁾	1,14
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge (%)	1,30
Ratio des frais d'opérations (%) ⁽⁷⁾	0,07
Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽⁸⁾	18,87
Valeur liquidative par part (\$)	10,65

Série Privée*

⁽¹⁾ Il est à noter que cette série est offerte par voie de placements privés.

Actif net par part⁽¹⁾

Début des opérations : 13 juin 2025

Période comptable terminée	2025
	31 décembre
Actif net au début de la période comptable indiquée (\$) ⁽⁴⁾	10,00
Augmentation (diminution) attribuable à l'exploitation (\$)	
Total des revenus	0,13
Total des charges	(0,06)
Gains (pertes) réalisé(e)s	0,20
Gains (pertes) non réalisé(e)s	0,77
Augmentation (diminution) totale attribuable à l'exploitation (\$) ⁽²⁾	1,04
Distributions (\$)	
du revenu net de placement (sauf les dividendes)	—
des dividendes	0,06
des gains en capital	0,18
remboursement de capital	—
Distributions annuelles totales (\$) ⁽³⁾	0,24
Actif net à la fin de la période comptable indiquée (\$) ⁽⁴⁾	10,82

Ratios et données supplémentaires

Période comptable terminée	2025
	31 décembre
Valeur liquidative totale (en milliers de \$) ⁽⁵⁾	2 868
Nombre de parts en circulation ⁽⁵⁾	265 169
Ratio des frais de gestion (%) ⁽⁶⁾	1,27
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge (%)	1,43
Ratio des frais d'opérations (%) ⁽⁷⁾	0,07
Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽⁸⁾	18,87
Valeur liquidative par part (\$)	10,82

- ⁽¹⁾ Ces renseignements proviennent des états financiers annuels audités. L'actif net par part présenté dans les états financiers pourrait différer de la valeur liquidative calculée aux fins d'établissement du prix des parts. Ces écarts sont expliqués dans les notes afférentes aux états financiers.
- ⁽²⁾ L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation ou la diminution attribuable à l'exploitation est fonction du nombre moyen de parts en circulation au cours de la période comptable.
- ⁽³⁾ Les distributions ont été payées en espèces ou réinvesties en parts additionnelles du Fonds, ou les deux.
- ⁽⁴⁾ L'actif net est calculé conformément aux IFRS.
- ⁽⁵⁾ Données au dernier jour de la période comptable indiquée.
- ⁽⁶⁾ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges, incluant les taxes de vente, de la période comptable indiquée (à l'exclusion des frais de courtage, des autres coûts d'opérations de portefeuille et des retenues d'impôts sur les revenus de dividendes) et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période comptable. Le ratio des frais de gestion inclut si nécessaire des frais de gestion provenant des titres de fonds sous-jacents, tel que décrit à l'article 15.2 du Règlement 81-106.
- ⁽⁷⁾ Le ratio des frais d'opérations représente le total des frais de courtage et des autres frais d'opérations de portefeuille et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période comptable. Le ratio des frais d'opérations inclut si nécessaire des frais d'opérations provenant des titres de fonds sous-jacents, tel que décrit à l'article 15.2 du Règlement 81-106.
- ⁽⁸⁾ Le taux de rotation du portefeuille du fonds indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période comptable. Plus le taux de rotation au cours d'une période comptable est élevé, plus les frais d'opérations payables par le fonds sont élevés au cours d'une période comptable, et plus il est probable qu'un porteur réalisera des gains en capital imposables au cours de la période comptable. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Aperçu du portefeuille

Au 31 décembre 2025

Les principaux titres

	% de la valeur liquidative
Fonds de revenu d'actifs réels mondiaux BNI	39,9
Fonds indiciel d'actions américaines BNI, série O	23,4
Fonds d'actions américaines SmartData BNI, série O	23,3
Fonds indiciel d'actions canadiennes BNI, série O	9,1
Fonds mondial Ambition climatique BNI	4,3
	100,0

Total de la valeur liquidative 2 199 437 863 \$

Répartition par pays

	% de la valeur liquidative
États-Unis	47,8
Fonds négociés en bourse	39,9
Canada	9,1
Irlande	0,7
Royaume-Uni	0,6
France	0,3
Allemagne	0,2
Japon	0,2
Bermudes	0,1
Danemark	0,1
Pays-Bas	0,1
Suisse	0,1
Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net	0,8

Répartition par secteur

	% de la valeur liquidative
Fonds négociés en bourse	40,1
Technologies de l'information	18,0
Finance	10,1
Consommation discrétionnaire	5,8
Industrie	5,4
Services de communication	5,1
Santé	5,0
Matériaux	2,7
Énergie	2,5
Biens de consommation de base	2,4
Services aux collectivités	1,1
Immobilier	1,0
Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net	0,8

Le tableau ci-dessus présente les 25 principaux titres du fonds. Dans le cas d'un fonds comportant moins de 25 titres, tous les titres sont indiqués. L'aperçu du portefeuille peut varier en raison des opérations effectuées par le fonds. Une mise à jour trimestrielle est disponible. Veuillez consulter notre site Internet au www.bninvestissements.ca.

Si ce fonds investit dans d'autres fonds d'investissement, veuillez consulter le prospectus et d'autres renseignements sur ces autres fonds d'investissement sur le site Internet indiqué ci-dessus ou sur le site Internet de SEDAR+ au www.sedarplus.ca.